

Pr Adjo Guebi Noël
et Pr Bedou Jean

Dynamique des institutions coutumières
Dida de Côte d'Ivoire



*A notre feu père, TOBIA Adjo benoît,
et à notre défunte mère GROGBA Gbouzouo Henriette
qui nous ont transmis l'amour profond, les valeurs humanistes,
religieuses et le goût du travail bien fait.
Cet ouvrage est le résultat de leurs actions et la cité de leur
éternité humaine.*

Remerciements

Mr Hugues Mouckaga professeur d'histoire ancienne et Mr Jean-François owaye professeur d'histoire des relations internationales et des stratégies militaires, tous deux à l'université OUMAR BONGA ODIMBA au Gabon, qu'ils retrouvent ici notre reconnaissance et nos remerciements pour nous avoir permis de mener à bien nos recherches à travers l'Afrique centrale.

Les efforts, les initiatives, les encouragements et les observations critiques et constructives qui ont vivifié la motivation et développé l'esprit discursif au cours de la réalisation de ce travail, commandent avec sincérité et humilité que nous adressions nos remerciements à Mr Bedou Jean professeur à l'Université Houphouet Boigny d'Abidjan et à Mr Nguessan Tiahi de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et à notre épouse Kamara Dahiri Amelie, aux enfants Adjo Bedou Jean Steve, Adjo Adjehi Gold Kenneth et principalement à Adjo Dadier, Adjo Adjo et Adjo Rita Noel à Accra notre fille, dont l'implication totale dans ce travail a été remarquable et surtout pour ce qui concerne la saisie, les illustrations et la correction texte.

Avertissement

Cet ouvrage est presque l'ensemble de recherches effectuées sur les Dida compris dans un tissu de relations. Pour les besoins de généralisation, nous avons dû élargir le champ de l'étude à l'ensemble des tribus Dida. Il tente d'apporter quelques précisions et éclaircissements sur l'histoire sociopolitique et culturelle des Dida situés géographiquement dans la zone du sud-ouest de la Côte d'Ivoire et s'inscrit aussi bien dans le champ de la sociologie, de l'histoire des mouvements migratoires que dans le domaine de l'anthropologie politique, sociale et culturelle qui ouvre les débats relatifs aux différentes recherches hâtives, pré-notionnelles et spontanées.

Cette étude n'a pas la prétention d'être achevée et exhaustive mais ouvre des pistes de la recherche et de la réflexion.

L'exemple relatif au déplacement des Dida dans la zone du sud-ouest de la Côte d'Ivoire vers l'actuelle Guinée et vers la côte de l'océan atlantique, aux institutions politiques traditionnelles comme cadre de comparaison et surtout aux résultats dont la substance doit s'analyser à travers le processus de différenciation du peuple DIDA dans le temps et dans l'espace, duquel résulte le peuple Bantou.

Avant-propos

Cet ouvrage se propose de reconstituer la réalité didique tout en s'interposant aux différentes controverses issues des réflexions, des études qui se sont données pour champs d'investigations, les pratiques socioculturelles Dida. Les contributions scientifiques sur les Dida, bien que peu nombreuses, ne s'accordent pas sur un fond déterminé et construisent des panels réduits qui décrivent et analysent le même fait social sans s'accorder sur la légitimité des spécificités des groupes étudiés.

Cet ouvrage résultant de la prospection des méandres documentaires et surtout du terrain, apparaît comme un appoint qui dresse, décrit et explique le cadre, les pratiques sociopolitiques, les croyances, mieux les institutions Dida, c'est-à-dire les structures organisationnelles soutenues par le souffle légitime et coutumier, donc régies par des règles coutumières qui circonscrivent, définissent les rapports internes et externes et déterminent leur fonctionnement.

L'avènement de l'Etat né du processus colonial, de l'exploration des contrées, des terres vides ou occupées, de l'installation coloniale et de l'exploitation de ces aires, s'impose comme une action de dégénérescence, de dépérissement de ces sociétés traditionnelles Dida. La cohabitation, la juxtaposition de l'Etat de droit coutumier, de la coutume à l'Etat de droit avec ses institutions, le droit positif colonial et ses valeurs de justice et d'équité dont les interactions permettent d'assister à l'émergence et à l'hégémonie triomphale de la société nouvelle qui, instruit sur la décomposition voire sur la disparition, le recul, l'assujettissement quasi-total de la société Dida et de ses us et coutumes, affirme ainsi la fragilité des structures traditionnelles et leur caractère communautaire et inégalitaire.

Cet ouvrage, bien que rapportant la réalité des institutions Dida, ne prétend pas être l'incarnation d'une étude finie des pratiques et croyances, mais se présente comme un vif exposé des faits historiques, dont le but est la connaissance, la valorisation de la coutume, de la civilisation Dida, le renforcement de l'identité et le développement de la conscience historique constituant l'essence, le fondement mû d'une force capable de définir son existence et son devenir.

Le lecteur comprendra beaucoup plus exactement le bien fondé de la lettre et de l'esprit ou plus précisément le corps et l'âme de la culture Dida.

Les auteurs de ce présent ouvrage dans la présentation des institutions dida, suscitent, développent l'initiative à des interrogations sur les attitudes, les aptitudes, les représentations de l'individu Dida, sur la connaissance du Dida et de son cosmos.

Porter le regard sur les institutions traditionnelles dans un contexte où l'Etat de droit fait autorité et reste le centre des réformes permanentes et des décisions, apparaît comme l'action qui en appelle à la déconstruction du discours, à la reconstruction du droit, de la société nouvelle, des pratiques et croyances sociales par la prise en compte des us et coutumes des sociétés d'antan.

La préoccupation première de cet ouvrage est l'appel au réaménagement des institutions nationales par l'intégration des coutumes traditionnelles. Les auteurs ont-t-ils bien relu les faits historiques, les ont-t-ils bien sérieux et interprétés ? Ils pensent avoir bien montré l'objectif qu'il s'est assigné.

Pr. Adjo Guebi Noël

Présentation

L'Etat nouveau dit Etat de droit naît de la colonisation et s'impose comme un agent de destruction des structures traditionnelles, des valeurs et des coutumes d'antan. Il apparaît aussi comme un syndrome qui phagocyte les manières de penser, d'agir tout en mettant en place un nouveau mode de perception, de représentation du monde et surtout de la vie en société. Ce monstre génère, produit au même moment des structures organisationnelles bien stratifiées, des règles juridiques qui inondent l'existence humaine et donc la société dans son entièreté. La construction, le processus de l'établissement de son hégémonie qui recèle des attributs notamment le pouvoir politique, l'administration, le droit, le travail rémunéré, la division du travail, l'avènement de la science et de la technologie, la poussée des flux migratoires, la religion chrétienne et musulmane emportent avec lui dans une violence institutionnalisée, l'assujettissement des organes traditionnels, des coutumes, ce qui traduit de façon objective et significative la dégénérescence et le dépérissement de la société archaïque. C'est-à-dire de la communauté Dida dont les valeurs et coutumes se consomment sous le feu du nouvel Etat industriel.

Cet ouvrage s'assigne l'objectif d'apporter des éclaircissements à l'histoire et plus précisément aux institutions traditionnelles. C'est en cela qu'il permet de percevoir, d'analyser les structures des communautés et leur dynamique social contenu dans la société globale. Aussi, l'intérêt est-il d'appréhender le fait socio-historique, d'accorder de la valeur aux coutumes et aux mythes, de renforcer l'identité et de développer la conscience historique qui comporte l'essence de la force capable de définir

l'existence et le devenir de l'individu Dida, pris dans l'ethos des représentations et des cultures diverses et différenciées.

Cette présente réflexion s'organise autour d'un ensemble de thèmes qui couvrent les compartiments institutionnels c'est-à-dire les fondements de l'existence, de la vie quotidienne. Elle s'approprie de la méthode ou même de la démarche qui utilise la technique de l'observation, de la description et de l'analyse permettant de restituer la vérité cachée aux principes des faits sociaux.

Cet ouvrage comporte une chaîne thématique dont les maillons correspondent à l'étude liée aux origines, à l'agencement des structures sociales, à la conception de Dieu, à l'institution politique qu'est la chefferie, au droit, au mariage, à l'anthropologie de la mort et des funérailles et à la succession. De cet ensemble de thèmes naissent les interrogations suivantes : Les Dida, qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Comment s'organisent-ils ? Et comment vivent-ils ?

Le premier fait historique s'inscrit dans le processus de mobilité qui concerne le déplacement, l'installation et la sécurisation des communautés Dida. Il pose la problématique du pacte social mieux des alliances interethniques qui sont des accords ou même des contrats de sécurisation et de pacification, de protection des personnes et des biens. Les actions et les activités qui en résultent sont comprises dans un ensemble global défini comme l'organisation sociale, c'est-à-dire un « arrangement global de tous les éléments qui servent à structurer l'action sociale, en une totalité présentant une image, une figure particulière, différentes de ses parties composantes et différente aussi d'autres arrangements possibles » (Rocher, G., 1968, p.13). Autrement dit, c'est l'ensemble d'interactions fonctionnelles entre les composantes de cet ensemble global. Ceci s'inscrit dans le cadre paradigmatique du « principe du primat de tout sur les parties » qu'Auguste Comte applique à « l'ordre spontané des sociétés humaines », à la « société historique » et à « l'évolution des sociétés dans le temps ». Ainsi, peut-on comprendre, expliquer l'organisation sociale des Dida, si l'on ne se réfère pas à son histoire et à sa position dans l'histoire de l'humanité. Comte procède à une typologisation des lois, mieux des sociétés et distingue l'état métaphysique relatif à l'abstrait, l'état positif que président la raison et l'observation et l'état

théologique dans lequel les réponses aux interrogations sont ramenées aux forces surnaturelles, à ce qui est invisible à la nature, aux sentiments, à la volonté et aux passions individuelles. « L'évolutionnisme comtiste, dans son type théologique, définit, détermine l'organisation sociale et informe sur les types de relations intra et extra sociales. L'idée de Dieu, l'institution politique qu'est la chefferie, le droit, la coutume, le mariage, la succession et l'anthropologie de la mort et des funérailles apparaissent fondamentalement comme les aspects qui fondent l'organisation sociale et sa dynamique. C'est en cela que Marx écrit : « Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ce rapport de production correspond à un degré donné de développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience.... » (Marx, K., vol. 1, p.272-274). La société Dida connaît une différenciation profonde faisant naître, sur le choc de l'internalité et externalité sociales, des unités spécifiques intégrées ou parallèles qui seront plus ou moins liées à la société globale.

I

Le contexte historique

L'histoire en tant que restitution et localisation des faits passés et des évènements sociaux compris dans le temps et dans l'espace, serait une véritable histoire alternative et un support des structures sociales. Réfléchir sur le peuplement des Dida, n'est pas seulement de débattre de l'enquête orale mais c'est s'interroger sur l'évolution des rapports que la société Dida entretient avec son passé. Ainsi, pour parvenir à la restauration de ce qui est et de ce qui a été, l'intérêt qui s'impose serait de situer la Côte d'Ivoire dans le temps et dans l'espace et asseoir les paradigmes liés à l'existence humaine sur l'aire d'occupation Dida.

Les investigations du terrain et la lecture des ouvrages liées à l'histoire de la Côte d'Ivoire (Loucou J-N, 1984), au fondement de la nation ivoirienne (mémorial de Côte d'Ivoire, Ami, 1987), relèvent que le peuplement de la côte d'Ivoire s'articule autour de deux aspects :

- Le premier aspect est relatif à l'installation très ancienne des peuples. Elle s'effectue entre le VII^{ème} et XV^{ème} siècle de notre ère.
- Le second lié au grand processus de mobilité des peuples. Les mouvements migratoires peuvent être situés entre le 17^{ème} et 18^{ème} siècle.

Les recherches archéologiques effectuées rapportent la découverte de vestiges : les outils à deux faces (bifaces), les pierres taillées dans la zone d'Anyama, des fragments d'armes d'outillages, des grattoirs des bifaces à quartz ont été trouvés dans la région de Bingerville, Abengourou, de Seguela. Il s'agit de vestiges qui indiquent l'existence de vie humaine en Côte d'Ivoire dans la période paléolithique. Par ailleurs, on note aussi la présence de vestiges

relatifs à la fonte du métal, des haches polies, des pierres à foudre, des résidus de fer, des poteries très anciennes à Korhogo, Kong, Issia, Divo, Touba et à Touleupleu. Les époques de la pierre taillée, de la pierre polie et des métaux sont attestées par l'occupation de ces régions. L'interrogation qui se révèle spontanément est de savoir si les peuples ne sont-ils pas partis de cette zone de l'Afrique de l'océan Atlantique ?

Aussi, des données issues des entretiens et aujourd'hui des écrits archéologiques et anthropologiques révèlent-elles l'existence de mythes d'autochtonie c'est-à-dire des récits, des légendes qui tentent de mettre en évidence l'origine de l'humanité et plus restrictivement la présence de certains peuples en Côte d'Ivoire. Ces récits mentionnent que les Ehotilés et les agwa seraient descendus du ciel, d'autres sortis des grottes, des eaux et de la terre. Etant donné l'inexistence de génération spontanée, ces légendes ces récits indiquent simplement la présence ancienne des peuples sur ces sites habités aussi par des pygmées ou negrilles. Ainsi, dirait-on les Ehotilés et les Agwa seraient en place depuis le XII^{ème} siècle et témoignent du déplacement, des arrivées des peuples Ahizi, Alandjan, des Abouré et des Avikam. Le peuple Dida est en place bien avant le XV^{ème} et l'on ne peut en aucun cas, leur prêter l'origine Akan, ni leur donner du fait de l'imagination, le titre d'esclaves des Baoulé. Ceci invite à la mise en évidence du peuplement Akan et principalement celui des Baoulé

– Après la défaite du Denkyera et la guerre de succession, les baoulé entreprennent le mouvement vers la Côte d'Ivoire en deux vagues : celle des Allangua et celle des Assabou.

– Le premier groupe constitue des alanguira, traverse le fleuve Comoé vers Kantoumassou où les Akpo sont s'installés. Les autres du groupe sont accueillis par les Agba et fondent les Agbakpli le premier village historique auquel se sont juxtaposés des villages comme begbessou, blo et sitikra en 1701.

– Le deuxième groupe, les Assabou, après les querelles de succession dans le royaume Ashanti et après la mort du roi Ossei Tutu en 1720 c'est-à-dire 19 ans après les Alanguira, les Assabou arrivent en Côte D'ivoire. L'accession au trône d'Opokou Warê dont le règne dure de 1720 à 1750, oblige la désignation de son successeur Dakon frère d'Abla Pokou qui meurt au combat et son peuple opte de partir en 1750 vers la Côte d'Ivoire.

- Suite à cette migration des Andoh se fixent à Mbahiakro, certains rentrent au Togo où ils fondent le royaume Tchokossi et d'autres descendent plus au sud pour renforcer les groupes métissés.

- Ceux qui ont accepté de suivre la reine, passent par Tiassalé où s'installent les Elomouin, alors que les Assabou continuent leur déplacement vers Toumodi avant de se fixer à Niamonou et puis à Sakassou en 1760. Les Baoulé dans leur mouvement migratoire croisent des Krou de la région du Sud Bandana déjà en place.

II

Le groupe dida dans les krou

1 – Limite du champ de l'étude

La détermination et la circonscription du champ de cette étude permettent de comprendre la situation exacte ou géographique des Dida qui s'impose comme un échantillon.

La cité Dida, d'une superficie de 10.650 km² ne possède de frontière naturelle qu'au sud où l'océan atlantique demeure la limite. La population est évaluée à 2.552.075 habitants, soit une densité de 56 habitants au km², la région Dida se juxtapose à l'est par la sous-préfecture de Tiassalé, au nord par celle d'Oumé et à l'ouest se dressent les régions de Gagnoa et de Sassandra. Elle ne saurait s'isoler des autres régions en ce qu'elle représente un ensemble de départements avec les chefs-lieux suivants : Divo, Lakota, et Sassandra. Les limites de notre échantillon, ainsi déterminées, permettent d'asseoir les vecteurs référentiels permettant d'avoir un contenu relatif aux stratifications sociales en pays Dida. A cet effet prospectons les données de l'organisation sociale au niveau du village et au niveau de la famille.

2 – Les paradigmes de la problématique sur l'origine des peuples de Côte d'Ivoire

Bon nombre de chercheurs, sociologues, ethnologues, anthropologues, historiens, abrités de l'ambition de restituer au présent le passé des hommes, les origines des peuples à travers des paradigmes, ont apporté des contributions diverses à l'histoire des peuples de Côte d'Ivoire : Robert Chenorkian, Légré Okou Henry historien du droit et des institutions, Simon

Pierre Ekanza historien, Jean Noël Loukou, Henriette Dagri Diabaté, Guédé Yodé, Alfred Schwartz in *la mise en place des populations guéré et wobé*, Orstorm, 1968, Emmanuel Terray, « L'organisation sociale des Dida de la Côte-d'Ivoire », *Annales de l'université d'Abidjan*, 1969, série F, tome I, fascicule 2, Person, Behrens ou encore Wondji, Lohoy Tété Gauze, *Contribution à l'histoire du peuplement de la Côte-D'Ivoire*, les travaux de Julien Zunon Gnobo, « la religion bété traditionnelle », *Annales de l'université d'Abidjan*, série I (histoire), tome.7, 1979 et de « Zeze Bété Origine et mise en place des populations dida », thèse de 3^e cycle, université nationale de Côte-d'Ivoire, faculté des lettres et sciences humaines, 1980 ». Ainsi, la relecture des différents travaux de ces personnes permettra d'asseoir une problématique conforme et axée sur l'origine des didas de Côte d'Ivoire.

3 – Ce que rapportent les différents chercheurs

Le passé antérieur de la Côte d'Ivoire est semblable à celui des autres pays et les vestiges disponibles mettent en exergue les mêmes types de cultures matérielles préhistoriques

Les traces de ces cultures ont été retrouvées en Côte d'Ivoire. Il s'agit entre autres des galets découverts dans les régions du Nord, du Centre et du Sud, des bifaces découverts à Bingerville et dans les environs de Séguéla.

Un matériel du paléolithique, composé de bifaces, pics, racloirs et grattoirs, a également été découvert dans les environs d'Anyama et d'Attinguié. Ces différents vestiges auraient entre 18000 et 120.000 ans. En ce qui concerne l'épipaléolithique, il a été découvert près de Bingerville un gisement composé d'outils qui date de 11000 ans avant notre ère.

L'existence d'outils datant de cette période est attestée dans la quasi-totalité des régions du pays. Ils sont surtout composés de haches polies taillées dans des roches vertes, de céramique ainsi que de débris de cuisine et de pêche amassés surtout au bord des lagunes. Ces débris contiennent aussi bien des coquillages, des ossements d'animaux, des débris de végétaux, des outils de pierre, de la poterie que des éléments ayant servi à la sépulture. C'est probablement à cette période que les premières ethnies se sont constituées à en croire la continuité dans l'occupation de certains sites au Nord du pays.

Cette période s'étend entre le XI^e siècle Av JC et le VII^e siècle Ap JC et